



## **Aire de compostage partagée Rôles et Missions du Référent de Site**

Le Référent de Site est la personne ressource sur l'aire de compostage. Elle est formée à la bonne conduite d'un composteur collectif et assurent les missions suivantes :

- Communique en direction des utilisateurs sur le fonctionnement du site : erreurs relevées, bonnes pratiques, transmissions de la date de vidage afin que les usagers puissent venir récupérer du compost...
- Réalise la surveillance et le suivi de l'aire de compostage. Cela correspond à :
  - rectifier les erreurs de tri (enlèvement des matières non compostables, des sacs biodégradables, source de fermentations),
  - brasser la matière et y mettre de la matière sèche (broyat) si nécessaire,
  - suivre la température lors de la maturation du compost.
- Assure le lien avec les Services Techniques (ou prestataire fournissant le broyat) afin de gérer les réapprovisionnements de l'aire en broyat.
- Assure l'accueil des nouveaux participants.
- Informe le Syndicat Centre Hérault sur les besoins de réparation, d'interventions (soutien communication aux usagers), et de vidages (anticipation à deux semaines) et transmet un bilan mensuel de suivi.

Pour assurer ces missions, le Référent de Site accepte de fournir ses coordonnées (nom, prénom, téléphone, mail) et participe au réseau des référents de site. Le Syndicat lui fournit un brasse-compote et un thermomètre.

L'engagement du Référent de site est bénévole et à ce titre peut à tout moment quitter sa fonction en prévenant suffisamment à l'avance le Syndicat et permettant si possible le recrutement d'un nouveau référent.